



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Dans le cadre de sa refondation en cours, l'**AFECTI**
tiendra une Assemblée Générale Extraordinaire (art.11 des statuts)
qui aura lieu le jeudi 13 décembre 2007 à 16.00
au Ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie (Métro St.François Xavier)

Ordre du jour :

Rapport moral du Président
Rapport financier
Projets et chantiers pour 2008
Questions diverses (statuts, règlement intérieur, parrainage)
Élection du nouveau Conseil d'Administration
Élection du nouveau bureau

L'Assemblée Générale Extraordinaire sera suivie à 19.00 d'un apéritif offert
à tous les membres de l'AFECTI et à ses invités
dans les salles de conférence du Ministère

Nous comptons sur votre participation effective (ou par pouvoir) et vous demandons de bien vouloir
nous retourner le bulletin-réponse suivant :

-
- M.Mme.Mlle....
 - assistera à l'Assemblée Générale Extraordinaire (1)
 - Bon pour pouvoir à M.Mme.Mlle....

 - assistera à l'apéritif

NB : Pour des raisons de sécurité, il est préférable d'accuser réception de votre présence.

Rappel de la cotisation 2007 :

Membre en activité, en mission ou à l'étranger : 50,00€

Collectivités et associations partenaires : 100,00 € , Consultant junior ou étudiant, retraités : 20,00€

Entreprises et membres bienfaiteurs : 300,00€

- (1) Les procurations, nominatives ou non, ainsi que les chèques doivent nous parvenir une semaine avant l'AGE.
- (2) Le nombre de couverts dans les salons du CCI étant limité, il vous est recommandé de réserver le plus vite possible.